



Journées du GRiAM

Groupe de Réflexion international sur les Apprentissages de la Musique (GRiAM)

Mardi
26 novembre
2019
ARTS² (Mons)

L'enseignement musical aujourd'hui

De quel temps disposons-nous pour former, pour apprendre ?

Une journée de réflexion sur enseigner et apprendre la musique « aujourd'hui ».

Que signifie « aujourd'hui » ? Que signifie « hier » ? Partageons-nous les mêmes enjeux, que ce soit en Europe ou Outre-Atlantique ?

Parmi toutes les questions brûlantes qui découlent de celles-ci, nous en retenons une, à nos yeux, centrale, qui concerne tous les lieux d'enseignement musical : combien de temps les institutions nous laissent-elles pour former un artiste et pour former un artiste enseignant ?

Le Groupe de Réflexion international sur les Apprentissages Musicaux, le GRiAM, propose un programme aux couleurs internationales pour apporter des réponses à un enjeu de société : quelle place pour quelle culture demain ?

Les Journées du GRiAM sont organisées par Le Conseil de la Musique (GRiAM) et ARTS²

Avec le soutien de :

La Fédération Wallonie-Bruxelles
La Société Belge d'Analyse Musicale (SBAM)
L'Association des Directions des Académies de la Région de Bruxelles-Capitale (ESAHRALACA Asbl)

Ed. Resp. : Claire Monville, Quai au Bois de Construction 10 - 1000 Bruxelles - Ne pas jeter sur la voie publique

UNE
ORGANISATION
DE



Comme le montre le programme ci-dessous, cette journée s'articule autour de plusieurs moments faits de conférences, de regards croisés, d'une table ronde ainsi que d'un intermède musical proposé par des étudiants d'ARTS² et de jeunes instrumentistes issus de l'académie de Mons. Elle se ponctuera par une synthèse générale avant de partager le verre de l'amitié.

Comme à chacune de ses précédentes éditions, cette journée se veut un moment d'échange et de partage. Aussi, à l'issue de toutes les interventions, un espace de parole sera laissé aux participants. Nous espérons que cette journée sera propice au débat et à la réflexion. C'est là un des objectifs du GRiAM.

Horaire

8h45 **Accueil**

9h00 **Introduction**

→ **Michel Stockhem**
Directeur général d'ARTS²

1. Formation des musiciens en fédération wallonie-bruxelles

9h15 **Conférence#1**

L'enseignement de la musique dans les académies et conservatoires communaux au XXI^e siècle

→ **Carlo Giannone**
Formateur pour les directions des académies, Directeur honoraire de l'Académie de musique d'Anderlecht

MODÉRATEUR

→ **Jean-Marie Rens**

10h15 **Pause**

2. Deux approches pour former à un même métier au-delà de nos frontières

10h30 **Conférence#2**

La pédagogie vocale et instrumentale dans l'enseignement supérieur en Allemagne et en Autriche : défis d'une professionnalisation

→ **Silke Kruse-Weber (Autriche)**
Professeure, Directrice de l'Institut de Pédagogie de musique à l'Université de Graz

11h15 **Conférence#3**

XXX

→ **Karine Hahn (France)**
Cheffe du département de pédagogie au CNSMD de Lyon

MODÉRATEURS

→ **Françoise Regnard & Michel Stockhem**

3. Intermède musical

12h15 **Œuvres récentes composées pour les apprenti.e.s musicien.ne.s**

→ **Pianistes d'ARTS² et de l'Académie de Mons**

SUPERVISION MUSICALE

→ **Laurence Mekhitarian**

12h45 **Lunch**

4. Regards croisés

13h45 **Face à face**

→ **Michel Stockhem**
→ **Francis Perron (Canada)**
Professeur, Vice-Doyen de la faculté de musique à l'Université de Montréal

14h45 **Pause**

15h00 **Table ronde**

→ **Carlo Giannone**
→ **Francis Perron**
→ **Joseph Gilet**
Directeur honoraire du Conservatoire de Verviers, Professeur honoraire du Conservatoire royal de Liège
→ **Karine Hahn**
→ **Michel Stockhem**
→ **Silke Kruse-Weber**
MODÉRATEURS
→ **Céline Degreef & Pierre Kolp**

5. Conclusion

16h30 **Synthèse et perspectives**

→ **Claude-Henry Joubert (France)**
Ancien Directeur de l'Institut de Pédagogie Musicale et Chorégraphique de la Villette

17h00 **Drink**



Adresse
ARTS²

Conservatoire royal de Mons
Rue de Nimy 7
7000 Mons

Infos pratiques

Entrée gratuite
Nombre de places limité
Lunch offert sur inscription

Modalités d'inscription

Inscription obligatoire
pour le 18 novembre 2019 (inclus)
au plus tard

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Conseil de la Musique
02 550 13 20
info@conseildelamusique.be
www.conseildelamusique.be